

*Pétition du personnel à l'attention du Conseil de Fondation de la Vespérale*

## **Pour une planification des horaires respectueuse du personnel**

Considérant que la planification des horaires dans les EMS de la Poterie et des Arénières n'est pas satisfaisante, nous demandons :

- La prise en compte de nos besoins, de nos souhaits, de nos charges familiales et sociales, en particulier quand nous avons opté pour un travail à temps partiel (journée complète ou horaire quotidien réduit).
- Que nous puissions exprimer nos désirs lors de l'élaboration du planning.
- Une planification qui évite l'accumulation d'heures négatives ainsi que tout déséquilibre entre nos jours de travail et nos jours de congé.
- Le respect de la durée hebdomadaire de travail de 40h.
- Que les horaires de 12h ne nous soient pas imposés, mais programmés uniquement avec notre accord.
- Que nous ne soyons pas tenu.es de faire des journées de moins de 8h lorsque notre taux d'activité est de 100%.
- L'adaptation du logiciel de gestion des horaires pour qu'il tienne compte des besoins du service mais aussi des droits et besoins du personnel.
- Que le planning des horaires nous soit transmis 30 jours à l'avance.

| Nom et prénom | Fonction et lieu de travail | Signature |
|---------------|-----------------------------|-----------|
|               |                             |           |
|               |                             |           |
|               |                             |           |
|               |                             |           |
|               |                             |           |

Nous assurons la confidentialité aux personnes signant cette pétition. Elle sera remise au SSP qui transmettra uniquement le nombre de signatures à la Fondation.

A renvoyer, même partiellement remplie, jusqu'à la fin mars, à l'adresse suivante :

Syndicat des Services Publics (SSP) – 6 Terreaux-du-Temple – 1201 Genève